

PRÉVALENCE DES CHORIORÉTINITES TOXOPLASMIQUES CHEZ 4 019 CONSULTANTS D'UN SERVICE D'OPHTALMOLOGIE

J. DUPOUY-CAMET*, T. LAHMI*, G. VIDAL-TRÉCAN**, T. ANCELLE*, H. MONDON***

S'il existe un recueil précis des cas de toxoplasmose cérébrale chez les malades atteints de SIDA, s'il est possible d'estimer le nombre de toxoplasmoses congénitales en France, il est en revanche très difficile d'avoir une idée précise du nombre de chorioretinites toxoplasmiques chez les sujets non immuno-déprimés [1, 2]. Classiquement, cette chorioretinite toxoplasmique est la révélation tardive d'une toxoplasmose congénitale passée inaperçue. La plupart des traités d'ophtalmologie affirment que la toxoplasmose parasitaire est la cause la plus fréquente de chorioretinite, mais la prévalence exacte de cette affection est méconnue [3, 4]. Depuis 1979, un programme de prévention de la toxoplasmose congénitale a été mis en œuvre par les autorités sanitaires françaises et ce programme devrait permettre la diminution de ces chorioretinites. Mais la prévalence actuelle de ces chorioretinites, dans une population adulte n'ayant pu bénéficier d'une prévention, est inconnue. Il nous est apparu qu'une enquête transverse dans le service d'ophtalmologie d'un centre hospitalo-universitaire pourrait donner des indications sur la fréquence de cette affection, sans mise en œuvre de moyens importants.

L'enquête s'est déroulée durant 3 mois (juin, juillet et septembre 1993) dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin. Chacun des 20 médecins consultants était invité à noter chaque jour sur un premier questionnaire le nombre de sujets examinés et le nom des cas de chorioretinite. Tous les dossiers des cas de chorioretinite signalés étaient ensuite analysés par un médecin enquêteur à l'aide d'un deuxième questionnaire comportant le nom, l'âge, le sexe, le lieu de naissance et de résidence, les éventuels antécédents de toxoplasmose congénitale ou acquise, les résultats biologiques (sérologie de toxoplasmose, synthèse intra-oculaire d'anticorps, P.C.R. de l'humour aqueux), le traitement et l'évolution sous traitement [5]. Tous les sujets ayant une sérologie V.I.H. positive ont été exclus du recueil d'information. Le diagnostic de chorioretinite toxoplasmique était posé par un médecin ophtalmologue et confirmé par le médecin enquêteur sur la base des antécédents de toxoplasmose congénitale, des caractères cliniques des lésions rétinienues, des résultats de la sérologie toxoplasmose et de la synthèse intra-oculaire d'anticorps, et de l'évolution sous traitement antitoxoplasmique.

Durant la période concernée, 4 019 patients ont été examinés dans le service. Les patients étaient des adultes âgés de 15 ans au moins. Parmi ceux-ci, 5 cas de chorioretinite évolutive ont été observés dont 4 étaient d'origine toxoplasmique et 1 d'origine herpétique. À l'hôpital Cochin, dans la période considérée, la prévalence de la chorioretinite toxoplasmique était donc de 0,99 p. 1000 (intervalle de confiance 95 % : 0,27-2,5 p. 1000) chez les consultants du service d'ophtalmologie. Tous les cas étaient des femmes âgées de 22 à 48 ans pour lesquelles les premières manifestations de toxoplasmose oculaires étaient connues depuis respectivement 1, 2, 11 et 24 ans. Le diagnostic a été affirmé par une sérologie toxoplasmique positive (4 cas), par une synthèse intra-oculaire d'anticorps (3 cas certains, 1 cas douteux) et par une évolution favorable sous traitement (4 cas). À noter que 2 cas étaient d'origine étrangère : une femme portugaise avec des antécédents connus de toxoplasmose congénitale avant son arrivée en France et une femme d'origine gabonaise en France depuis 3 ans.

Dans cette étude chez l'adulte, la toxoplasmose apparaît comme responsable de 4 chorioretinites sur 5. Parmi les consultants d'origine française cette prévalence pourrait être moindre, car 2 des cas étaient d'origine étrangère; mais on ne peut rien conclure de cette observation, car la proportion des consultants français parmi les 4 019 consultants n'est pas connue. À l'inverse, l'absence d'individualisation des patients ayant consulté plusieurs fois dans la période considérée, pourrait conduire à une sous-évaluation de la fréquence de ces chorioretinites. De plus, la pathologie oculaire étant un motif fréquent de consultation (prescription de verres correcteurs, etc.), la prévalence observée dans cette étude n'est peut-être pas très éloignée de la prévalence dans la population générale adulte [6]. Enfin, cette prévalence, évaluée chez des adultes de plus de 15 ans, pourrait également être un reflet d'une situation antérieure à la mise en œuvre, il y a 15 ans, du programme national de prévention.

Ce type d'enquête simple pourrait être étendu à d'autres services d'ophtalmologie de façon à gommer d'éventuelles disparités régionales. La répétition de cette enquête, dans quelques années, permettrait de juger de l'efficacité des mesures actuelles de prévention de la toxoplasmose congénitale.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les médecins du service d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin pour leur participation efficace à cette enquête.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BOUGNOUX M.-E., HUBERT B. – **Toxoplasmose congénitale. Bilan de la prévention primaire en France.** – *B.E.H.*, 1990, 4 : 13-14.
- [2] DUPOUY-CAMET J., GAVINET M.-F., PAUGAM A., TOURTE-SCHAEFER C. – **Mode de contamination, incidence et prévalence de la toxoplasmose.** – *Med. Mal. Inf.* 1993, 23 : 139-147.
- [3] REMKI H. – **Toxoplasmose.** – In J. S. Diallo « **Manifestations ophtalmologiques des parasitoses** ». – Paris, Masson, 1985 : 37-85.
- [4] BLOCH-MICHEL E., COUVREUR J., THULLIEZ P. – **Toxoplasmose oculaire.** – *Encycl. méd. chir. Ophtalmologie*, 21230 B 15, 1992, 8 p.
- [5] LAHMI T. – **Prévalence des chorioretinites toxoplasmiques chez des consultants d'un service d'ophtalmologie.** – Thèse de médecine, faculté de médecine Cochin-Port-Royal (Paris V), 1993, 73 p.
- [6] SERMET C. – **De quoi souffre-t-on? Description et évolution de la morbidité déclarée 1980-1991.** – *Solidarité Santé Études statistiques* 1994, n° 1.

* Laboratoire de parasitologie

** Département de Santé publique.

*** Service d'ophtalmologie C.H.U. Cochin, université R.-Descartes, 27, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris.